



Innovative
Medicine
for everyone
everywhere

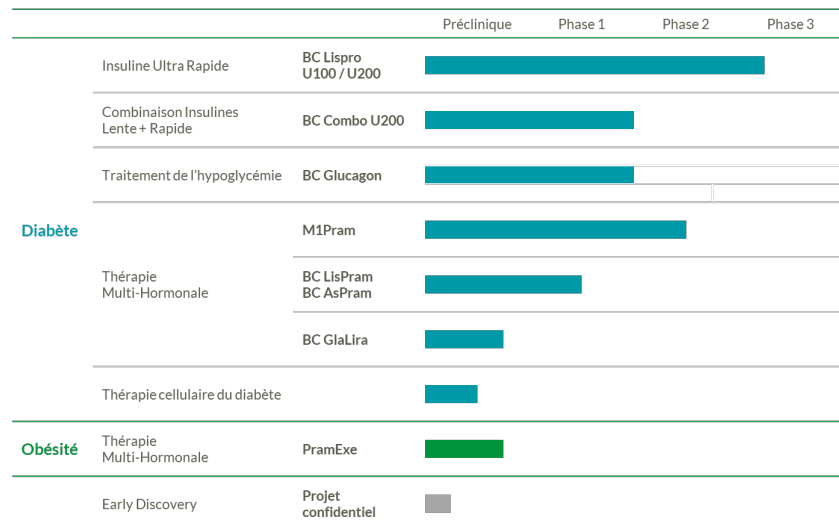
Rapport
Semestriel
2021

Adocia renforce son portefeuille de traitements dédiés au diabète et l'élargit à l'obésité

Alors que la pandémie de diabète touche plus de 463 millions de personnes dans le monde¹, Adocia poursuit son engagement en renforçant son pipeline de produits basés sur l'insuline prandiale.

Deux axes sont privilégiés : les traitements multi-hormonaux et la thérapie cellulaire.

En 2021, les connaissances acquises sur les hormones du diabète et leurs effets sur la perte de poids, ont amené Adocia à élargir son pipeline au traitement de l'obésité.



BC: BioChaperone®; BC Combo: BC insuline glargine + insuline lispro; M1: insuline humaine A21G; Pram: pramlintide; Glu: Glucagon; Glu: insuline glargine; Exe: exenatide

Adocia est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides thérapeutiques déjà approuvés pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques. Dans le domaine du diabète, le portefeuille de produits injectables d'Adocia est l'un des plus larges et des plus différenciés de l'industrie et comprend six produits en phase clinique et plusieurs produits en phase préclinique.

La plateforme technologique brevetée BioChaperone® (BC) vise à améliorer l'efficacité et/ou la sécurité des protéines thérapeutiques tout en facilitant leur utilisation par les patients. Adocia adapte BioChaperone® à chaque protéine pour une application donnée.

Le pipeline clinique d'Adocia comprend cinq formulations innovantes d'insuline pour le traitement du diabète : deux formulations ultra-rapides d'insuline analogue lispro (BioChaperone® Lispro U100 et U200), une combinaison d'insuline lente glargine et de l'insuline à action rapide lispro (BioChaperone® Combo) et deux combinaisons d'insuline prandiale avec du pramlintide, un analogue de l'amyline (M1Pram - ADO09 et BioChaperone® LisPram).

Le pipeline clinique inclut également une formulation aqueuse de glucagon humain (BioChaperone® Glucagon) pour le traitement de l'hypoglycémie.

Le pipeline préclinique d'Adocia comprend des produits bi-hormonaux dans le traitement du diabète : une combinaison d'analogue rapide d'insuline avec du pramlintide (BioChaperone® Aspart Pram), une combinaison d'insuline glargine avec un analogue du récepteur au GLP-1 (BioChaperone® Glargine Liraglutide). A cela s'ajoutent deux produits bi-hormonaux dans le traitement de l'obésité : une combinaison de glucagon et d'exenatide (BioChaperone® GluExe) ainsi qu'une combinaison de pramlintide et d'exenatide (PramExe).

Adocia a également au sein de son portefeuille préclinique le développement d'une matrice hydrogel destinée à améliorer les techniques de thérapie cellulaire dans le traitement du diabète de type 1. Une première demande de brevet a été déposée.

¹ Fédération Internationale du Diabète, Atlas 9^{ème} édition, 2019

2021

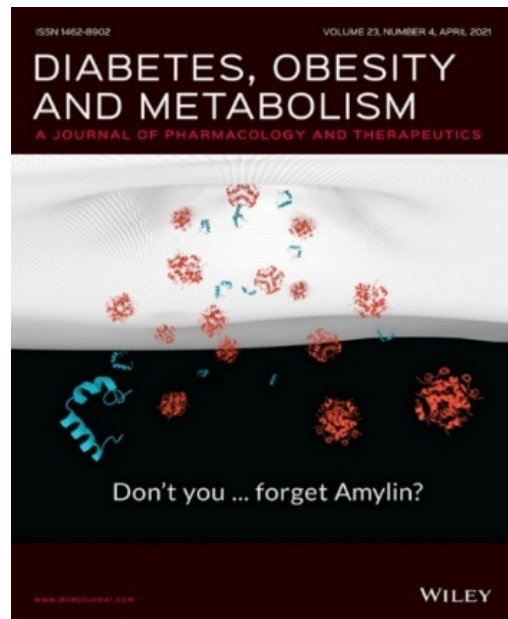
La recherche sur les insulines prandiales s'intensifie

Adocia et son partenaire, Tonghua Dongbao, ont poursuivi les travaux d'industrialisation des procédés de fabrication de BioChaperone® Lispro et ont annoncé les résultats cliniques positifs confirmant le profil Ultra-Rapide de BC Lispro comprenant l'insuline de Tonghua Dongbao. Le dossier a été soumis aux autorités réglementaires chinoises (China Center for Drug Evaluation) en vue d'une entrée en Phase 3 en Chine. Adocia continue en parallèle la préparation de l'étude clinique de Phase 3 en Europe et aux États-Unis.

Le développement des combinaisons hormonales à base d'analogues de l'insuline et de l'amyline s'intensifie.

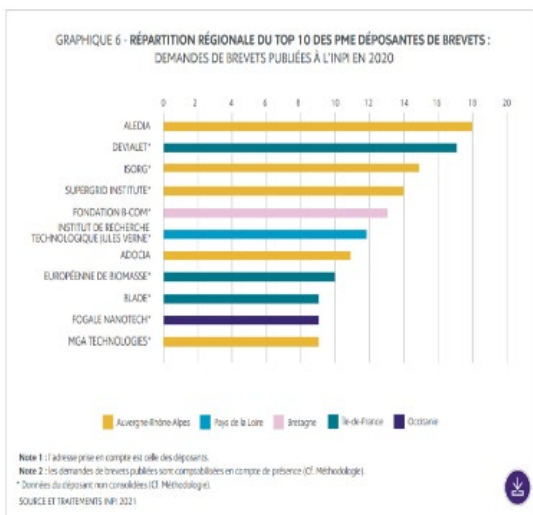
Les résultats prometteurs de M1Pram ont été publiés dans la revue référente *Diabetes, Obesity and Metabolism*, et le programme a même été retenu pour en faire la couverture. Les résultats des études de Phase 1b ont également fait l'objet de présentations orales aux congrès de l'ATTD et de l'ADA. Celles-ci étaient très attendues par la communauté scientifique, et ont été retenus par Closer Look comme « Notable Orals » parmi plus de 350 présentations. Une autre présentation aura lieu au congrès de l'EASD 2021.

M1Pram est actuellement en Phase 2 chez les patients diabétiques de Type 1, avec des résultats attendus pour le premier trimestre 2022. En parallèle, Adocia a initié une étude de Phase 1 avec BioChaperone® LisPram, conduite par le Dr Ahmad Haider à l'Université McGill au Canada.



ADO09, a co-formulation of the amylin-analog pramlintide and the insulin analog A21G, lowers postprandial blood glucose versus insulin lispro in type 1 diabetes (T1D) April 2021, Grit Andersen et al.

Adocia a insufflé une nouvelle vague d'innovation à son pipeline en l'étendant à la thérapie cellulaire et au traitement de l'obésité



Le Palmarès INPI France 2020 positionne Adocia en 7^{ème} position des PME françaises grâce au dépôt de 11 brevets. Parmi les dix premières PME françaises, cinq sont basées en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Adocia a déposé un brevet concernant une matrice hydrogel innovante, permettant de maintenir l'activité de cellules pancréatiques, implantées dans le cadre d'une thérapie cellulaire. Cet implant pourrait permettre de restaurer le contrôle glycémique sur le long terme, sans avoir recours aux injections d'insulines et à l'administration de médicaments immunosuppresseurs. Une collaboration académique est établie avec une équipe de l'Inserm, spécialiste mondial de la transplantation d'îlots de Langerhans.

Suite au dépôt de trois familles de brevets sur de nouvelles combinaisons hormonales : pramlintide-exenatide et glucagon-exenatide, Adocia a annoncé étendre ses développements cliniques à l'obésité. Ces associations ont démontré des effets prometteurs et complémentaires sur la perte de poids, et leur administration via une pompe présenterait un réel changement de paradigme, où le patient aurait la possibilité d'optimiser la balance bénéfices-risques de son traitement, pour en bénéficier sur le long terme.

Ces nouveaux brevets ont contribué à positionner encore une fois Adocia parmi le top 10 des PME déposantes de brevets.

Evénements du 1er semestre 2021

11 janvier

Adocia annonce le dépôt d'un brevet sur une matrice hydrogel pour la thérapie cellulaire du diabète de type 1

25 janvier

Adocia annonce des résultats cliniques positifs confirmant le profil ultra-rapide de BC Lispro comprenant l'insuline de son partenaire Tonghua Dongbao

10 mars

Adocia initie une étude clinique de Phase 2 sur le M1Pram chez les personnes atteintes de diabète de type 1

26 mai

Adocia étend ses développements cliniques à l'obésité avec des demandes de brevets sur des combinaisons d'hormones à courte durée d'action administrées par des pompes

1 juin

Adocia renforce son conseil d'administration avec la nomination de trois nouveaux membres indépendants

2 juin

Adocia présente des résultats cliniques sur M1Pram lors de la 14^{ème} conférence internationale ATTD 2021

15 juin

Adocia annonce une présentation des résultats cliniques de M1Pram à l'occasion des 81^{èmes} Sessions Scientifiques de l'American Diabetes Association®

29 juin

Adocia initie une étude de Phase 1 chez le patient diabétique de type 1 avec BC LisPram administré en pompe

TABLE DES MATIERES

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	10
2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	18
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021	42
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	48



Technicienne sénior physico-chimiste

Diane Schneider

Tests sur les propriétés mécaniques d'un gel à destination du projet de thérapie cellulaire.

Chapitre 1

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	10
1.1	Eléments financiers synthétiques	10
1.2	Faits marquants du 1er semestre 2021	11
1.3	Résultats financiers	12
1.3.1	Produits opérationnels	12
1.3.2	Les charges opérationnelles	13
1.3.3	Eléments de bilan	14
1.4	Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice	14
1.5	Relations avec les parties liées	15

1 Rapport semestriel d'activité

1.1 Éléments financiers synthétiques

Le tableau ci-après résume les comptes semestriels consolidés condensés établis pour les périodes de 6 mois se terminant le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020 :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Chiffre d'affaires	402	622
Subventions, crédit d'impôt recherche et autres	2 126	2 950
Produits opérationnels	2 528	3 572
Charges opérationnelles	(12 168)	(14 713)
RESULTAT OPERATIONNEL	(9 639)	(11 140)
RESULTAT FINANCIER NET	(965)	(773)
Charge d'impôt	0	(23)
RESULTAT NET (PERTE)	(10 604)	(11 936)

Les résultats de la Société au 30 juin 2021 se caractérisent par les principaux éléments suivants :

- **Un chiffre d'affaires** de 0,4 million qui provient essentiellement du contrat avec Tonghua Dongbao (THDB). Il reflète les prestations prévues au contrat pour le transfert et le développement des produits licenciés (BioChaperone® Lispro et BioChaperone® Combo) ainsi que des prestations de recherche complémentaires effectuées à la demande du partenaire.
- **Des autres produits opérationnels** de 2,2 millions d'euros constitués essentiellement du crédit d'impôt recherche généré sur les dépenses de l'exercice 2021.
- **Des charges opérationnelles** sur les six premiers mois de 2021 qui s'élèvent à 12,2 millions d'euros en diminution de 2,5 millions d'euros par rapport à la même période 2020. Cette diminution provient d'une part de la baisse des dépenses précliniques et cliniques et d'autre part de la baisse des dépenses internes et notamment des charges de personnel, en lien avec la baisse des ETP¹ sur la période concernée.
- **Des charges financières** de près de 1 million d'euros liées aux intérêts générés sur les emprunts,
- **Une perte nette avant impôt** qui, compte tenu des éléments ci-dessus, s'élève à 10,6 millions d'euros comparé à 11,9 millions d'euros l'an dernier sur la même période.
- **Une position de trésorerie** de 20,7 millions d'euros au 30 juin 2021, comparée à 28,1 millions d'euros au 31 décembre 2020. La consommation de trésorerie pour les six premiers mois de l'année s'élève à 7,4 millions d'euros et se situe légèrement en dessous de celle de l'an dernier (7,8 millions d'euros).
- **Les dettes financières** à fin juin 2021 s'élèvent à 28,1 millions d'euros contre 28,2 millions d'euros au 31 décembre 2020. Elles sont constituées principalement de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros souscrit auprès d'IPF Fund II en 2019, des PGE pour un montant total de 7 millions d'euros et de l'emprunt contracté en 2016 pour financer l'acquisition et la rénovation du bâtiment où sont situés le centre de recherche et le siège social de la Société. Adocia a récemment opté pour le différé d'une année complémentaire de ses Prêts Garantis par l'Etat (PGE), avec des premiers remboursements prévus en août 2022 et une maturité inchangée (août 2026).

¹ ETP : Equivalent Temps Plein

1.2 Faits marquants du 1er semestre 2021

1

Le premier semestre 2021 a été marqué par des avancées importantes au sein de notre portefeuille d'insulines, et par de nouveaux projets en thérapie cellulaire et dans le domaine de l'obésité.

Des progrès significatifs ont été réalisés à tous les niveaux de maturité de notre pipeline.

- BioChaperone® Lispro bientôt en Phase 3 en Chine

Le dossier d'entrée en Phase 3 de l'insuline ultra-rapide BC Lispro a été déposé auprès des autorités réglementaires chinoises par notre partenaire Tonghua Dongbao. Le retour des autorités est attendu pour le 3^{ème} trimestre 2021. Le démarrage de la Phase 3 en Chine doit déclencher un paiement d'étape à Adocia. Parallèlement, les travaux de préparation des études de Phase 3 aux Etats-Unis et en Europe ont été réalisés avec succès et nos activités commerciales visent à trouver un partenaire capable de financer le programme pivotale jusqu'à obtention de l'autorisation de mise sur le marché pour ces territoires.

- M1Pram et BioChaperone® LisPram : des *first-in-class* à forte valeur ajoutée

Adocia a intensifié les développements cliniques de ses deux candidats, M1Pram et BC LisPram, respectivement positionnés pour les marchés du stylo auto-injecteur et de la pompe. Ces associations fixes d'analogues de l'insuline et de l'amyline visent à se substituer aux insulines rapides, indispensables à la survie de nombreux patients, et dont les revenus s'élèvent à plus de 9 milliards de dollars chaque année. Ces combinaisons ont pour objectif d'améliorer le contrôle de la glycémie, tout en générant une perte de poids chez les patients diabétiques obèses. Aux Etats-Unis, 65% des patients diabétiques de type 1 et 85% des diabétiques de type 2 sont en surpoids ou obèses^{2,3}.

Une étude de Phase 2 (CT041) a été initiée avec M1Pram en stylo auto-injecteur. Celle-ci fait suite à l'établissement de la preuve de concept chez l'homme, dont les résultats ont été communiqués en septembre 2020 (CT038 - part B). M1Pram avait démontré une amélioration du contrôle de la glycémie et une perte de poids très significative en comparaison à l'insuline rapide de référence aspart en seulement 3 semaines de traitement. L'étude de Phase 2 CT041 dont l'objectif est de confirmer ces résultats sur une période de 4 mois chez le patient diabétique de type 1, a été conçue pour définir l'ensemble des paramètres d'un programme de Phase 3 à venir. Les résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2022.

Parallèlement, une étude preuve de concept chez l'homme a été initiée avec BC LisPram. Cette combinaison a été spécifiquement conçue pour une administration en pompe automatisée à l'aide d'un algorithme. Cette étude est menée en collaboration avec le Dr Ahmad Haidar de l'Université McGill (Canada) et les résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2022.

- Révolutionner la greffe d'îlots de Langerhans

En janvier 2021, Adocia annonçait le dépôt de brevets sur une matrice hydrogel ayant pour but d'améliorer les techniques de thérapie cellulaire par greffe d'îlots de Langerhans. Cette matrice a pour fonction de maintenir l'activité sécrétoire des cellules greffées, tout en les protégeant du système immunitaire. L'objectif d'Adocia est ainsi de créer un organoïde, capable de sécréter de l'insuline en réponse aux variations glycémiques, tout en évitant le recours aux médicaments immunosuppresseurs. Une collaboration académique est établie avec l'équipe Inserm du Professeur Pattou, spécialiste mondial de la transplantation d'îlots de Langerhans. Des essais chez l'animal sont en cours, avant des essais d'implantation chez l'homme.

² Conway et al, *Diabetes Med* 2010 April; 27(4):398-404. BMI>25, Data for 2004-2007 period

³ *Epidemiology of Obesity and Diabetes and Their Cardiovascular Complications*

- Des associations d'hormones pour traiter l'obésité, un marché de plusieurs milliards d'euros en pleine mutation

Ces derniers mois, Adocia a également initié de nouveaux projets dans le domaine de l'obésité. La prise en charge des patients est en pleine mutation ; d'une part du fait de la reconnaissance progressive de l'obésité comme une pandémie nécessitant un traitement médicamenteux, et d'autre part, du fait de la découverte de l'efficacité de certaines hormones - par ailleurs impliquées dans le diabète - sur le contrôle du poids. Ces traitements permettent d'éviter le recours à la chirurgie bariatrique. Adocia est parvenue à associer des hormones ayant des effets synergiques et à formuler deux combinaisons hormonales pour adresser les différents profils de patients obèses. Ces produits sont destinés à une administration en pompe afin que le patient puisse mettre en place, avec l'accompagnement de son médecin, un traitement personnalisé et adapté à son mode de vie. Des brevets ont été déposés par Adocia sur ces combinaisons d'hormones administrées par pompe. Une étude preuve de concept chez l'homme sera initiée en 2022. Ces produits pourraient également être développés dans d'autres indications telles que la NASH et le diabète de type 2.

- Un conseil d'administration renforcé

Sur le plan de la gouvernance, Adocia a renforcé son conseil d'administration avec la nomination de trois nouveaux membres indépendants : le Dr Claudia Mitchell, Senior Vice-Président en charge de la Stratégie de Portefeuille chez Astellas Pharma ; le Dr Katherine Bowdish, Présidente et PDG de PIC Therapeutics ; et Stéphane Boissel, PDG de SpringVision.

1.3 Résultats financiers

1.3.1 Produits opérationnels

Le tableau suivant présente le détail des produits opérationnels pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Chiffre d'affaires (a)	402	622
Contrat de recherche et de collaboration	175	0
Revenus des licences	227	622
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	2 126	2 950
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	2 528	3 572

Les produits opérationnels proviennent principalement des accords de collaboration et de licence ainsi que du financement public des dépenses de recherche. Au 30 juin 2021, ils s'élèvent à 2,5 millions d'euros comparé à 3,6 millions d'euros l'an dernier sur la même période.

Le chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros provient des accords de licences signés avec la société Tonghua Dongbao (THDB) fin avril 2018, pour le développement, la production et la commercialisation de BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires. Il provient également d'activités refacturées à la demande de THDB.

Les autres produits opérationnels sont constitués du Crédit d'Impôt Recherche qui s'élève 2,1 millions d'euros à fin juin 2021, comparée à 2,9 millions d'euros au 30 juin 2020.

1.3.2 Les charges opérationnelles

Le tableau suivant présente le détail des charges opérationnelles par fonction pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(9 188)	(11 630)
Frais généraux	(2 979)	(3 083)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(12 168)	(14 713)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières. Ces dépenses ont atteint 9,2 millions d'euros pour le premier semestre 2021, en diminution de 2,4 million d'euros par rapport au premier semestre 2020. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des dépenses externes de R&D notamment sur les études précliniques et cliniques. Ces dépenses de recherche et développement représentent 76% des charges opérationnelles au 30 juin 2021.

Les frais administratifs et frais généraux incluent les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société, et de sa filiale aux Etats-Unis. Ils se sont élevés à 3 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 3,1 millions d'euros au 30 juin 2020. Cette baisse de 0.1 million d'euros s'explique essentiellement :

- à hauteur de 0,3 million d'euros, par la diminution des dépenses externes
- compensé en partie par la hausse des dotations aux amortissements et provisions (0,2 million d'euros)

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles courantes par nature de dépenses, pour chacune des deux périodes :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Achats consommés	(688)	(677)
Charges de personnel	(5 771)	(6 196)
Paievements en actions	(108)	(245)
Charges externes	(4 892)	(6 802)
Impôts et taxes	(138)	(145)
Dotations aux amortissements et provisions	(570)	(647)
CHARGES OPERATIONNELLES	(12 168)	(14 713)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures s'élèvent à 0.7M€, à un niveau comparable au 30 juin 2020.

Les charges de personnel ont diminué entre les deux périodes, passant de 6,2M€ sur la première moitié de l'année 2020 à 5,8M€ en 2021. Les effectifs moyens sont passés de 133,9 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2020 à 122,9 ETP au 30 juin 2021, soit une diminution de 8%.

Le poste paiements en actions de 0.1 million d'euros au 30 juin 2021 intègre essentiellement l'impact des plans mis en place les années précédentes puisqu'aucun nouveau plan, à destination des salariés, n'a été attribué sur le premier semestre 2021. En application des normes IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 4,9 millions d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 1,9 million d'euros par rapport à la même période en 2020. Cette diminution s'explique à hauteur de :

- 1,5 million d'euros de diminution des dépenses externes de R&D liée aux moindres activités sur les études précliniques et cliniques
- 0,5 million d'euros sur les dépenses internes, lié principalement à la baisse du poste honoraires et à la diminution des dépenses de voyages et déplacements

Les impôts et taxes s'établissent à 0,1 million d'euros au 30 juin 2021, à un niveau stable comparé à l'an passé.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 0,6 million d'euros au 30 juin 2021, à un niveau comparable au 30 juin 2020.

1

1.3.3 Eléments de bilan

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2021 (6 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 662	28 114
Total actif	33 782	45 166
Capitaux propres	(4 155)	6 334
Dettes financières	28 113	28 194

La Société affiche une situation de trésorerie au 30 juin 2021 de 20,7 millions d'euros à comparer à 28,1 millions d'euros au 1er janvier 2021.

Les capitaux propres consolidés passent de 6,3 millions d'euros au 1^{er} janvier 2021 à (4,2) millions d'euros à fin juin 2021, la diminution correspond essentiellement au résultat déficitaire du premier semestre 2021.

Les dettes financières à fin juin 2021 s'élèvent à 28,1 millions d'euros contre 28,2 millions d'euros au 31 décembre 2020. Elles sont constituées principalement de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros souscrit auprès d'IPF Fund II en 2019, des PGE contractés auprès de la BPI, HSBC, BNP et LCL pour un montant total de 7 millions d'euros et de l'emprunt en 2016 pour financer l'acquisition et la rénovation du bâtiment où sont situés le centre de recherche et le siège social de la Société.

Pour les PGE, la Société a récemment opté pour le différé d'une année complémentaire avec des premiers remboursements prévus en août 2022 et une maturité inchangée (août 2026).

1.4 Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 20 avril 2021. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel disponible sur le site internet de la Société.

1.5 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en note 23 du chapitre 4.1.6.3 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2020.

1



Chapitre 2

2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	18
2.1 Comptes consolidés condensés	18
2.1.1 Bilan consolidé, IFRS	18
Actif IFRS	18
Passif et capitaux propres IFRS	19
2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS	19
2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS	20
2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS	21
2.1.5 Analyse détaillée du BFR	21
2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2021	22
2.3 Faits marquants	22
2.4 Méthodes et principes comptables	23
2.4.1 Base de préparation des états financiers	23
2.4.2 Méthodes comptables	24
2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations	25
2.4.4 Principes de consolidation	25
2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels	26

2 Etats financiers semestriels condensés

2.1 Comptes consolidés condensés

2.1.1 Bilan consolidé, IFRS

Actif IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2021 (6 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Actif courant		25 392	36 446
Stocks		488	569
Clients et comptes rattachés	3	176	0
Impôts différés	2	0	0
Autres actifs courants	4	4 066	7 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	20 662	28 114
Ecarts d'acquisition			
Actif non courant		8 390	8 720
Autres immobilisations incorporelles		43	46
Terrains	1	2 032	2 032
Aménagements de terrain	1	302	322
Bâtiments et constructions	1	3 191	3 298
Matériel de Laboratoire	1	368	378
Autres immobilisations corporelles	1	2 317	2 502
Actifs financiers		138	142
TOTAL ACTIF		33 782	45 166

Passif et capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2021 (6 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Passif courant		10 410	10 723
Dettes financières court terme	7	3 461	3 014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	3 868	4 943
Autres passifs courants	9	3 080	2 766
Passif non courant		27 528	28 110
Dettes financières long terme	7	24 652	25 180
Provisions à long terme	8	2 358	2 214
Autres passifs non courants		517	715
Capitaux propres	6	(4 155)	6 334
Capital social		702	702
Prime d'émission		78 662	78 731
Ecart de conversion du groupe		(17)	(29)
Réserves - part du groupe		(72 898)	(49 746)
Résultat - part du groupe		(10 604)	(23 324)
TOTAL PASSIF		33 782	45 166

2

2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Produits opérationnels		2 528	3 572
Chiffre d'affaires	11	402	622
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	2 126	2 950
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	13-14	(11 598)	(14 066)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	15	(570)	(647)
RESULTAT OPERATIONNEL	10	(9 639)	(11 140)
Produits financiers		132	111
Charges financières		(1 097)	(884)
RESULTAT FINANCIER	16	(965)	(773)
RESULTAT AVANT IMPÔT		(10 604)	(11 913)
Charge d'impôt		0	(23)
RESULTAT NET		(10 604)	(11 936)
Résultat de base par action (€)	17	(1,5)	(1,7)
Résultat dilué par action (€)		(1,5)	(1,7)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(10 604)	(11 936)
Ecart actuariel sur IFC		0	0
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		0	0
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(10 604)	(11 936)

2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Montants	Primes liées au capital	Réserves	Autres éléments du résultat global (OCI)	Résultat de la période	Total Capitaux Propres
SOLDE AU 31/12/2020	7 020 629	702	78 731	(49 901)	126	(23 324)	6 334
Résultat de l'exercice 2021						(10 604)	10 604
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel					0		
Ecart de conversion				11			
Résultat global de la période				11	0	(10 604)	(10 593)
Affectation du résultat 2020				(23 324)		23 324	
Augmentation de capital							
Frais d'augmentation de capital							
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	1 125	0,1	(0)				0
Paiement fondé sur des actions				108			108
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			(68)	64			(4)
Autres				1			1
Total des relations avec les actionnaires	1 125	0	(68)	(23 151)		23 324	105
SOLDE AU 30/06/2021	7 021 754	702,175	78 662	(73 041)	126	(10 604)	(4 155)

2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Résultat net	(10 604)	(11 936)
Dotations nettes aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	520	672
Plus ou moins-value de cession d'actifs immobilisés	0	(0)
Charges et produits calculés	1 559	1 013
Impôts versés	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(8 524)	(10 251)
Coût de l'endettement financier net	(916)	(785)
Variation des produits constatés d'avance	(98)	(520)
Variation du BFR	2 759	3 878
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(6 779)	(7 677)
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(212)	(166)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0
Acquisitions d'actifs financiers non courants	0	0
Cession d'actifs financiers non courants	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(212)	(166)
Augmentation de capital	0	0
Nouveaux emprunts et avances remboursables	0	383
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables	(461)	(346)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(461)	37
VARIATION DE LA TRESORIE NETTE	(7 452)	(7 807)
Trésorerie d'ouverture	28 114	43 661
Trésorerie de clôture	20 662	35 854

2.1.5 Analyse détaillée du BFR

En milliers d'euros	Variation 2021 / 2020
Stock	(81)
Clients et comptes rattachés	176
Autres créances et avances	(3 953)
Charges constatées d'avance / autres créances	247
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058
Autres dettes	(206)
VARIATION DU BFR	(2 759)

Composantes de la trésorerie nette consolidée analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

En milliers d'euros	30/06/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	4 104	4 103
Disponibilités	16 558	24 011
TRESORERIE NETTE	20 662	28 114

2

2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2021

Néant.

2.3 Faits marquants

Le premier semestre 2021 a été marqué par des avancées importantes au sein de notre portefeuille d'insulines, et par de nouveaux projets en thérapie cellulaire et dans le domaine de l'obésité.

Des progrès significatifs ont été réalisés à tous les niveaux de maturité de notre pipeline.

- BioChaperone® Lispro bientôt en Phase 3 en Chine

Le dossier d'entrée en Phase 3 de l'insuline ultra-rapide BC Lispro a été déposé auprès des autorités réglementaires chinoises par notre partenaire Tonghua Dongbao. Le retour des autorités est attendu pour le 3^{ème} trimestre 2021. Le démarrage de la Phase 3 en Chine doit déclencher un paiement d'étape à Adocia. Parallèlement, les travaux de préparation des études de Phase 3 aux Etats-Unis et en Europe ont été réalisés avec succès et nos activités commerciales visent à trouver un partenaire capable de financer le programme pivotale jusqu'à obtention de l'autorisation de mise sur le marché pour ces territoires.

- M1Pram et BioChaperone® LisPram : des *first-in-class* à forte valeur ajoutée

Adocia a intensifié les développements cliniques de ses deux candidats, M1Pram et BC LisPram, respectivement positionnés pour les marchés du stylo auto-injecteur et de la pompe. Ces associations fixes d'analogues de l'insuline et de l'amyline visent à se substituer aux insulines rapides, indispensables à la survie de nombreux patients, et dont les revenus s'élèvent à plus de 9 milliards de dollars chaque année. Ces combinaisons ont pour objectif d'améliorer le contrôle de la glycémie, tout en générant une perte de poids chez les patients diabétiques obèses. Aux Etats-Unis, 65% des patients diabétiques de type 1 et 85% des diabétiques de type 2 sont en surpoids ou obèses^{5,6}.

Une étude de Phase 2 (CT041) a été initiée avec M1Pram en stylo auto-injecteur. Celle-ci fait suite à l'établissement de la preuve de concept chez l'homme, dont les résultats ont été communiqués en septembre 2020 (CT038 - part B). M1Pram avait démontré une amélioration du contrôle de la glycémie et une perte de poids très significative en comparaison à l'insuline rapide de référence aspart en seulement 3 semaines de traitement. L'étude de Phase 2 CT041 dont l'objectif est de confirmer ces résultats sur une période de 4 mois chez le patient diabétique de type 1, a été

⁵ Conway et al, *Diabetes Med* 2010 April; 27(4):398-404. BMI>25, Data for 2004-2007 period

⁶ *Epidemiology of Obesity and Diabetes and Their Cardiovascular Complications*

conçue pour définir l'ensemble des paramètres d'un programme de Phase 3 à venir. Les résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2022.

Parallèlement, une étude preuve de concept chez l'homme a été initiée avec BC LisPram. Cette combinaison a été spécifiquement conçue pour une administration en pompe automatisée à l'aide d'un algorithme. Cette étude est menée en collaboration avec le Dr Ahmad Haidar de l'Université McGill (Canada) et les résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2022.

- Révolutionner la greffe d'îlots de Langerhans

En janvier 2021, Adocia annonçait le dépôt de brevets sur une matrice hydrogel ayant pour but d'améliorer les techniques de thérapie cellulaire par greffe d'îlots de Langerhans. Cette matrice a pour fonction de maintenir l'activité sécrétoire des cellules greffées, tout en les protégeant du système immunitaire. L'objectif d'Adocia est ainsi de créer un organoïde, capable de sécréter de l'insuline en réponse aux variations glycémiques, tout en évitant le recours aux médicaments immunosuppresseurs. Une collaboration académique est établie avec l'équipe Inserm du Professeur Pattou, spécialiste mondial de la transplantation d'îlots de Langerhans. Des essais chez l'animal sont en cours, avant des essais d'implantation chez l'homme.

- Des associations d'hormones pour traiter l'obésité, un marché de plusieurs milliards d'euros en pleine mutation

Ces derniers mois, Adocia a également initié de nouveaux projets dans le domaine de l'obésité. La prise en charge des patients est en pleine mutation ; d'une part du fait de la reconnaissance progressive de l'obésité comme une pandémie nécessitant un traitement médicamenteux, et d'autre part, du fait de la découverte de l'efficacité de certaines hormones - par ailleurs impliquées dans le diabète - sur le contrôle du poids. Ces traitements permettent d'éviter le recours à la chirurgie bariatrique. Adocia est parvenue à associer des hormones ayant des effets synergiques et à formuler deux combinaisons hormonales pour adresser les différents profils de patients obèses. Ces produits sont destinés à une administration en pompe afin que le patient puisse mettre en place, avec l'accompagnement de son médecin, un traitement personnalisé et adapté à son mode de vie. Des brevets ont été déposés par Adocia sur ces combinaisons d'hormones administrées par pompe. Une étude preuve de concept chez l'homme sera initiée en 2022. Ces produits pourraient également être développés dans d'autres indications telles que la NASH et le diabète de type 2.

- Un conseil d'administration renforcé

Sur le plan de la gouvernance, Adocia a renforcé son conseil d'administration avec la nomination de trois nouveaux membres indépendants : le Dr Claudia Mitchell, Senior Vice-Président en charge de la Stratégie de Portefeuille chez Astellas Pharma ; le Dr Katherine Bowdish, Présidente et PDG de PIC Therapeutics ; et Stéphane Boissel, PDG de SparingVision.

2.4 Méthodes et principes comptables

2.4.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2021, arrêtés par le conseil d'administration du 7 septembre 2021 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2021 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2020 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 et présentés au paragraphe 4.1.6. du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2021.

Au cours du mois de septembre 2021, la société a obtenu de la part de ses prêteurs un aménagement temporaire des ratios financiers à respecter dans le cadre des prêts octroyés à la société (Cf. note 7 Dettes financières).

Pour respecter ses engagements financiers et compte tenu d'une situation de trésorerie de M€ 20,7 au 30 juin 2021, la société devra dans le courant du quatrième trimestre 2021 (i) mettre en œuvre la délégation qui a été donnée au conseil d'administration par l'AG du 20 mai 2021 aux fins de réaliser une opération de levée de fonds d'un montant maximum de 8 M€ et (ii) conclure un contrat de licence des droits attachés à ses produits en développement ou à défaut céder son actif immobilier.

Au regard des éléments actuellement à sa disposition, le management est confiant dans la réalisation de ces opérations.

Ainsi, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue.

2.4.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2021 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2021

- Amendements à IFRS 4 – report de l'IFRS 9
- Amendements à IFRS 4, 7, 9, 16, 39 - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2

Ces nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par la Société

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations significatifs, adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui en vigueur après le 30 juin 2021.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui rentreront en vigueur postérieurement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et dont le processus d'adoption par l'Union Européenne est en cours sont présentés ci-après :

- Améliorations annuelles des normes – 2018-2020 (amendements aux normes IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41 publiés par l'IASB en mai 2020) (a),
- Amendements à IFRS 3 – référence au cadre conceptuel, publiés par l'IASB en mai 2020 (a),
- Amendements à IAS 37 – contrats déficitaires – coûts d'exécution du contrat, publiés par l'IASB en mai 2020 (a),
- Amendements à IAS 16 – immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue, publiés par l'IASB en mai 2020 (b),
- Amendements à IAS 1 – classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, publiés par l'IASB en janvier et juillet 2020 (b),
- Amendements à IAS 1 – informations à fournir sur les méthodes comptables, publiés par IASB en février 2021 (b),
- Amendements à IAS 8 – définition des estimations comptables, publiés par l'IASB en février 2021 (b),
- Amendements à IAS 12 – impôts différés liés aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (b),
- IFRS 17 – contrat d'assurance (b),

- (a) applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022,
- (b) applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2020. Ces hypothèses relèvent notamment d'IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») et d'IFRS 15 (« Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »).

2.4.4 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Adocia détient directement ou indirectement le contrôle. Le contrôle est apprécié, conformément à IFRS10, sur la base de trois critères : le pouvoir, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

En mars 2015, la Société a créé une filiale dénommée Adocia Inc. détenue à 100% et consolidée à fin juin 2021 par intégration globale.

L'entrée de la filiale Adocia Inc. dans le périmètre de consolidation est effective à la date de création. Ses produits et charges sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date de création.

Toutes les transactions entre la filiale Adocia Inc. et la Société ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les états financiers de la Société sont établis en euros qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société mère et de sa filiale.

La méthode utilisée par la Société est celle du taux de clôture. Elle consiste ainsi à convertir les postes du bilan au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice ; les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels

2

NOTE 1	Immobilisations corporelles
NOTE 2	Compléments d'information relatifs aux impôts différés
NOTE 3	Créances clients
NOTE 4	Autres actifs courants
NOTE 5	Classement et juste valeur des actifs financiers
NOTE 6	Capitaux propres
NOTE 7	Dettes financières
NOTE 8	Provisions
NOTE 9	Fournisseurs et autres passifs courants
NOTE 10	Résultat opérationnel
NOTE 11	Chiffre d'affaires
NOTE 12	Autres revenus
NOTE 13	Autres achats et charges externes
NOTE 14	Charges de personnel
NOTE 15	Amortissements et pertes de valeur
NOTE 16	Résultat financier
NOTE 17	Résultat par action
NOTE 18	Parties liées et rémunération des mandataires sociaux
NOTE 19	Engagements hors bilan

NOTE 1 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisition / Dotation	Cession / Reprise	30/06/2021
Terrain	2 032			2 032
Aménagement de terrain	409			409
Construction	4 276			4 276
Matériel de laboratoire	3 630	108	(1)	3 737
Agencement et installations	3 753	43	0	3 796
Mobilier Matériel de bureau	1 573	35	0	1 608
VALEUR COMPTABLE BRUTE	15 673	185	(1)	15 858
Terrain	0			0
Aménagement de terrain	87	20		107
Construction	978	107		1 085
Matériel de laboratoire	3 252	117	(1)	3 369
Agencement et installations	1 512	191		1 703
Mobilier Matériel de bureau	1 308	71	0	1 379
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION	7 136	507	(1)	7 643
Terrain	2 032	0	0	2 032
Aménagement de terrain	322	(20)	0	302
Construction	3 298	(107)	0	3 191
Matériel de laboratoire	378	(10)	0	369
Agencement et installations	2 239	(148)	0	2 090
Mobilier Matériel de bureau	263	(37)	0	226
VALEUR COMPTABLE NETTE	8 532	(322)	0	8 210

Les immobilisations corporelles nettes diminuent de 0,3 million d'euros entre décembre 2020 et juin 2021. Cette diminution reflète l'amortissement des immobilisations de la période ainsi qu'un faible niveau d'investissement pendant les six premiers mois de l'année 2021.

NOTE 2 Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, aucun actif d'impôt différé relatif à ces déficits n'a été reconnu.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux reportable au 30 juin 2021, s'élève à 164,8 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps.

NOTE 3 Créances clients

En milliers d'euros	30/06/2021	31/12/2020
Créances clients brutes	176	0
Dépréciation		
VALEUR NETTE TOTALE	176	0

NOTE 4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	30/06/2021	31/12/2020
Crédit d'impôt recherche	2 126	5 992
Créances de TVA	450	618
Fournisseurs débiteurs	617	513
Charges constatées d'avance	798	551
Divers	75	90
VALEUR NETTE TOTALE	4 066	7 763

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Elle comptabilise ainsi en créance en fin de période le montant du crédit d'impôt calculé sur les dépenses éligibles de la période en cours. Au 30 juin 2021, la créance de Crédit d'Impôt Recherche (CIR), calculée sur les dépenses de recherche et développement encourues au premier semestre 2021, s'élève à 2,1 millions d'euros. Le CIR 2020, d'un montant de 6 millions d'euros, a été encaissé en avril 2021.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

Le poste « Divers » comprend les créances sociales et autres créditeurs divers.

Note 5 Classement et juste valeur des actifs financiers

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de FCP, comptes à terme cotés sur un marché actif et compte rémunéré : ils constituent ainsi des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

Note 6 Capitaux propres**Capital social**

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré. La société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité.

Suite à l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société sur la période.

	Nombre d'actions (*)	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - cat. A	dont actions de préférence - cat. B	Nominal (Euros)
AU 1er JANVIER 2007	140 000			140 000	1 400 000
19/10/2007 - Augmentation de capital	93 339		93 339		933 390
20/12/2007 - Augmentation de capital	46 668		46 668		466 680
22/10/2009 - Réduction de valeur nominal					(2 520 063)
22/10/2009 - Augmentation de capital	119 007		119 007		119 007
20/01/2010 - Emission d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
06/04/2010 - Augmentation de capital	5 424		5 424		5 424
06/06/2010 - Emission d'actions gratuites	140	140			140
18/06/2010 - Augmentation de capital	1 283		1 283		1 283
10/12/2010 - Augmentation de capital	37 630		37 630		37 630
04/03/2011 - Emission d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
17/06/2011 - Emission d'actions gratuites	140	140			140
24/10/2011 - Réduction de valeur nominal et augmentation nbre d'actions	4 011 579	21 420	2 730 159	1 260 000	0
15/12/2011 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
14/02/2012 - Emission d'actions IPO	1 592 798	1 592 798			159 280

14/02/2012 - Conversion des actions de préférence en actions ordinaires		4 433 510	(3 033 510)	(1 400 000)	0
07/03/2012 - Emission d'actions gratuites	10 500	10 500			1 050
17/03/2012 - Emission d'actions IPO	130 268	130 268			13 027
15/06/2012 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
19/12/2012 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
26/03/2013 - Emission d'actions gratuites	8 400	8 400			840
18/06/2013 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
13/12/2013 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
02/04/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
07/12/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
15/12/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
12/02/2015 - Exercice de BSA	700	700			70
03/03/2015 - Exercice de BSPCE	700	700			70
27/03/2015 - Exercice de BSPCE	1 400	1 400			140
31/03/2015 - Augmentation capital via placement privé	621 887	621 887			62 189
31/03/2015 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
28/07/2015 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800			280
16/12/2015 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
21/06/2016 - Exercice de BSPCE	700	700			70
13/12/2016 - Emission d'actions gratuites	12 700	12 700			1 270
27/06/2017 - Emission d'actions gratuites	2 000	2 000			200
10/12/2017 - Emission d'actions gratuites	36 290	36 290			3 629
13/12/2017 - Emission d'actions gratuites	10 000	10 000			1 000
16/12/2017 - Emission d'actions gratuites	2 700	2 700			270
15/03/2018 - Emission d'actions gratuites	6 000	6 000			600
04/06/2018 - Exercice de stock options	91	91			9
13/12/2018 - Emission d'actions gratuites	9 325	9 325			933
14/12/2018 - Emission d'actions gratuites	2 375	2 375			238
16/12/2018 - Emission d'actions gratuites	2 700	2 700			270
08/02/2019 - Emission d'actions gratuites	675	675			68
15/03/2019 - Emission d'actions gratuites	2 000	2 000			200
17/05/2019 - Emission d'actions gratuites	5 400	5 400			540
25/09/2019 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
03/10/2019 - Emission d'actions gratuites	5 000	5 000			500
05/12/2019 - Emission d'actions gratuites	2 900	2 900			290
13/12/2019 - Emission d'actions gratuites	6 375	6 375			638
14/12/2019 - Emission d'actions gratuites	2 375	2 375			238
16/12/2019 - Emission d'actions gratuites	2 700	2 700			270
08/02/2020 - Emission d'actions gratuites	225	225			23
16/03/2020 - Emission d'actions gratuites	2 000	2 000			200
17/05/2020 - Emission d'actions gratuites	14 160	14 160			1 416
25/09/2020 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
03/10/2020 - Emission d'actions gratuites	900	900			90
05/12/2020 - Emission d'actions gratuites	2 675	2 675			268
10/12/2020 - Emission d'actions gratuites	29 450	29 450			2 945
10/12/2020 - Emission d'actions gratuites	1 825	1 825			183
13/12/2020 - Emission d'actions gratuites	5 775	5 775			578
14/12/2020 - Emission d'actions gratuites	2 150	2 150			215
08/02/2021 - Emission d'actions gratuites	225	225			23
12/03/2021 - Emission d'actions gratuites	900	900			90
AU 30 JUIN 2021	7 021 754	7 021 754	0	0	702 175

Bons de souscription d'actions

Des options sur actions ont été attribuées (i) à certains salariés et dirigeants sous formes de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») et sous forme de stock-options (« SO ») (ii) à deux administrateurs indépendants du conseil d'administration sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA ») et (iii) à des consultants scientifiques sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA »).

Les principales caractéristiques de ces plans de rémunération en actions sont détaillées dans le paragraphe 5.1.5 du document d'enregistrement universel 2020.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de cinq ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'État à long terme

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,01 million d'euros au 30 juin 2021 contre 0,02 million sur le premier semestre 2020.

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des plans de paiement donnant droit à des options sur les actions :

Nature du plan	Bénéficiaires	Conditions de performance	Période d'acquisition des options	Prix d'exercice (euros)
BSPCE 2013 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSPCE 2013 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSA 2013	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 1er janvier 2016	5,88
BSPCE 2014 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	34,99
BSPCE 2014 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	34,99
BSPCE 2014	Salariés et Dirigeants	Oui	dès réalisation des conditions de performance	34,99
SO 2015 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	55,64
SO 2015 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	71,12
BSPCE 2015	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	74,60
BSPCE 2016	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	61,73
BSA 2017	Consultant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	20,65
SO 2017 N°1	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	18,00
SO 2017 N°2	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2021	19,00
BSPCE 2017	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	16,00
SO 2018	Salariés	Non	jusqu'au 2 mai 2022	17,00
BSA IPF 2019 - Tranche A	IPF Partners	Non	immédiate au 11 octobre 2019	8,57
BSA IPF 2019 - Tranche B	IPF Partners	Non	immédiate au 10 décembre 2019	8,57
SO 2019	Salariés	Non	jusqu'au 10 décembre 2021	8,00
BSA IPF 2020	IPF Partners	Non	immédiate au 20 juillet 2020	7,70

Les quantités d'options attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature du plan	Options émises	Options caduques	Options exercées	Options exerçables	Options non exerçables	Valorisation initiale (en milliers d'euros)
BSPCE 2013 N°1	28 000		4 900	23 100		107

BSPCE 2013 N°2	22 400	2 100	700	19 600		85
BSA 2013	20 000			20 000		69
BSPCE 2014 N°1	14 000	5 600		11 200		429
BSPCE 2014 N°2	5 600	5 600				172
BSPCE 2014	100 000	35 000		65 000		3 063
SO 2015 N°1	20 000	20 000				732
SO 2015 N°2	4 000	4 000				201
BSPCE 2015	40 000			40 000		2 220
BSPCE 2016	40 000	16 000		24 000		1 238
BSA 2017	40 000			15 000	25 000	307
SO 2017 N°1	13 000	13 000				375
SO 2017 N°2	40 000	39 909	91			375
BSPCE 2017	150 000	100 000		50 000		579
SO 2018	23 000	3 000		16 000	4 000	217
BSA IPF 2019 - Tranche A (*)	131 271			131 271		478
BSA IPF 2019 - Tranche B (*)	131 271			131 271		442
SO 2019	2 000	1 000		500	500	8
BSA IPF 2020	35 005			35 005		128
TOTAL	859 547	245 209	5 691	581 947	29 500	11 224

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés et/ou dirigeants de la Société depuis 2008. Les quantités attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nom du plan	Attributions initiales	Attributions caduques	Attributions définitives	Attributions en cours
Plan 2008 N°1	42 000	2 100	39 900	
Plan 2008 N°2	5 600		5 600	
Plan 2009	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2015 N°1 - 10 ans	39 150	2 860	36 290	
Plan 2015 N°2.1	5 000		5 000	
Plan 2015 N°2.2	12 600	1 800	10 800	
Plan 2015 Dirigeant	5 000		5 000	
Plan 2016 Dirigeant	20 000	8 000	12 000	
Plan 2016 N°2	40 000	3 525	36 475	
Plan 2017	9 500	675	6 900	1 925
Plan 2018 N°1	2 700	1 350	1 350	
Plan 2018 N°2	19 050	2 290	16 760	
Plan 2018 N°3	5 600	2 800	2 800	
Plan 2018 N°4	5 600		2 800	2 800
Plan 2018 N°5	11 600	675	5 575	5 350
Plan 2019 N°1	3 600	2 700	900	

Plan 2019 N°2	33 300	3 850	29 450	
Plan 2019 N°3	7 300		1 825	5 475
Plan 2020 N°1	9 600	6 000	900	2 700
Plan 2020 N°2	11 600			11 600
Plan 2020 N°3	2 700			2 700
Plan 2020 N°4	4 800			4 800
Plan 2020 N°5	22 000			22 000
TOTAL	335 100	38 625	237 125	59 350

Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

En nombre d'actions	Exercice 2021 (6 mois)	Exercice 2020 (12 mois)
Attributions en cours au 1er janvier	63 400	89 770
Nouvelles attributions	0	50 700
Attributions devenues définitives	1 125	60 785
Attributions devenues caduques	2 925	16 285
ATTRIBUTIONS EN COURS EN FIN DE PERIODE	59 350	63 400

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,1 million d'euros sur le premier semestre 2021 contre 0,2 million d'euros sur la même période en 2020.

Dividendes

Il n'y a eu aucune décision de distribution de dividendes au cours du premier semestre 2021.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Adocia a conclu un contrat de liquidité avec Kepler Capital Market le 19 mai 2014 suite à la résiliation d'un précédent contrat confié à DSF Markets. Adocia a alloué à ce nouveau contrat 15 026 titres Adocia et 300 000 euros en espèces.

Conformément aux termes du contrat de liquidité, la Société a décidé le 10 février 2015 de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à ce contrat à hauteur d'un montant de 700 000 euros. Les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A ont été augmentés de 200 000 euros le 10 septembre 2015, puis de 250 000 euros le 12 février 2018.

Au cours du premier semestre 2021, le programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre du contrat de liquidité répondant à l'objectif d'animation et de liquidité des titres de la Société.

Au 30 juin 2021, la Société détenait dans le cadre de ce contrat 33 978 actions ainsi que 100 306,46 euros au crédit du compte de liquidité.

Note 7 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts bancaires et obligataires ainsi que des avances remboursables.

Des emprunts bancaires ont été contractés en 2016 pour 5,5 millions d'euros, afin de financer l'acquisition du bâtiment dans lequel se situent le centre de recherche et le siège social de la Société. Une enveloppe complémentaire de 0,3 million d'euros a été débloquée en 2017.

Entre mars et mai 2019, la Société a contracté un emprunt de 1,2 million d'euros pour financer l'aménagement de deux plateaux de 450 m² destinés au service d'analyse, l'un composé de bureaux, l'autre de laboratoires.

La Société a également souscrit un **emprunt obligataire**, avec des bons de souscription (BSA) rattachés, d'un montant total de 15 millions d'euros auprès d'IPF Partners, via deux tranches de 7,5 millions d'euros chacune, respectivement les 11 octobre 2019 et 10 décembre 2019. Le prix d'exercice des BSA est fixé contractuellement à 8,57 euros. Il peut

toutefois être revu à la baisse dans le cas d'une nouvelle émission d'actions à un prix inférieur. En juillet 2020, la Société a obtenu un réaménagement de la dette auprès d'IPF Partners. En contrepartie de cet aménagement, le conseil d'administration de la Société a attribué à titre gratuit au profit du fonds IPF Fund des BSA, selon des termes et conditions similaires à ceux des BSA attribués au titre du contrat principal, avec un prix d'exercice des BSA à 7,70 euros.

La valorisation de ces BSA, à la date de souscription a été confiée à un actuaire indépendant. Compte tenu de cette valorisation et des frais engagés par la Société en lien direct avec cet emprunt obligataire, un calcul de taux d'intérêt effectif (TIE) a été réalisé et sera utilisé, à chaque clôture comptable, pour actualiser le montant de la dette reconnue dans les comptes consolidés de la Société.

Aux termes du prêt obtenu auprès d'IPF Partners et suite à son réaménagement en juillet 2020, la Société s'est notamment engagée à respecter les obligations suivantes :

- ne pas contracter de nouvel endettement (au-delà d'un seuil par type d'endettement et d'un plafond global de 6,5 millions d'euros d'endettement),
- ne pas consentir de nouvelle sureté ou garantie,
- maintenir une position de trésorerie minimum équivalente à seize millions de dollars ;
- disposer d'un montant de trésorerie permettant de couvrir 7 mois de flux de trésorerie d'exploitation (Operating Cash Flow) incluant le service de la dette (*cash covenant*)
- ne pas changer de manière substantielle d'activité
- ne pas procéder à des cessions d'actifs autrement que dans le cours normal des affaires, à des acquisitions ou à des créations de joint ventures sans l'accord préalable d'IPF Fund II
- respecter l'ensemble des obligations légales et réglementaires qui sont applicables à la Société

Le non-respect de ces engagements, auxquels il ne serait pas remédié dans les 10 jours ouvrés de la survenance ou de leur notification par IPF Fund II (ou immédiatement en ce qui concerne un non-respect du *cash covenant*) pourrait conduire IPF Fund II à déclarer l'exigibilité anticipée du prêt et à procéder à la mise en œuvre des suretés décrites ci-dessus.

Au 30 juin 2021, le Groupe était en conformité avec les engagements décrits ci-dessus.

Au cours du mois de septembre 2021, la société a obtenu de la part de ses prêteurs un aménagement temporaire des ratios financiers à respecter dans le cadre des prêts octroyés à la société. Le seuil de trésorerie qui était initialement fixé à 16 millions de dollars a été abaissé à 10 millions d'euros.

Enfin, en août 2020, Adocia a obtenu un prêt de 7 millions d'euros souscrit auprès de BNP, HSBC, LCL et Bpifrance sous forme de Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Ces prêts ne font l'objet d'aucun paiement pendant la première année. En juin 2021, la Société a opté pour le différé d'un an complémentaire, les premiers remboursements en capital étant prévu en août 2022 avec une maturité inchangée à août 2026.

Fin juin 2021, le montant total des **dettes financières** s'élève à 28,1 millions d'euros dont 24,7 millions d'euros à long terme.

Au 30 juin 2021, la classification en courant et non courant est la suivante :

En milliers d'euros	Courant	Non courant	Total	Dont concours bancaires
Avances remboursables	520	0	520	
Emprunts bancaires	741	4 060	4 801	
PGE	13	7 059	7 072	
Emprunt IPF	1 243	13 516	14 759	
Juste valeur des BSA accordés à IPF	863		863	
Autres dettes financières	81	17	98	
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 461	24 652	28 113	0

Ci-après, le détail des octrois et remboursements d'avances pour le premier semestre 2021 :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant	Coût historique
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2020	520	520
Part à long terme	0	
Part à court terme	520	
Octroi de l'exercice		
Remboursement de l'exercice		
Actualisation sur octroi de l'exercice		
Charges financières	0	
VALEUR AU 30 JUIN 2021	520	520 (*)
Part à long terme	0	
Part à court terme	520	

<i>(*) en milliers d'euros</i>	30/06/2021	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avance Insuline (2012)	520	520		
TOTAL	520	520		

En 2015, la Société a fait le constat de fin de programme et a procédé aux remboursements prévus en cas d'échec commercial du programme sur l'année 2017 et sur l'année 2018. Une expertise mandatée par BpiFrance a été réalisée en 2020 et devrait permettre de clôturer ce dossier en 2021.

Note 8 Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	Avantages au personnel	Autres provisions LT	Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	TOTAL
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2020	2 214	0	0	2 214
Dotations	144			144
Reprise avec utilisation				0
Reprises sans utilisation				0
VALEUR AU 30 JUIN 2021	2 358	0	0	2 358

Les provisions sont constituées principalement de la provision pour indemnités de départ à la retraite. Elle a été estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176. Cette provision a augmenté sur les six premiers mois de 2021 à hauteur de 0,1 million d'euros.

Note 9 Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs	3 868	4 943
Comptes auxiliaires fournisseurs	1 809	2 433
Factures non parvenues	2 059	2 510

Autres passifs courants	3 080	2 766
Dettes fiscales et sociales	2 534	2 321
Autres dettes	28	27
Produits constatés d'avance	518	418
TOTAL PASSIFS COURANTS D'EXPLOITATION	6 949	7 709

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend les rémunérations dues, les dettes auprès des organismes sociaux et autres dettes fiscales et sociales.

Les passifs courants d'exploitation s'élèvent à 6,9 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 7,7 millions par rapport au 31 décembre 2020.

Les dépenses relatives aux « fournisseurs factures non parvenues » se rapportent à des dépenses courantes.

Note 10 Résultat opérationnel

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Produits opérationnels		2 528	3 572
Contrats de recherche et revenus de licences	11	402	622
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	2 126	2 950
Charges opérationnelles		(12 168)	(14 713)
Achats consommés		(688)	(677)
Charges de personnel	14	(5 880)	(6 442)
Charges externes	13	(4 892)	(6 802)
Impôts et taxes		(138)	(145)
Dotations aux amortissements & provisions	15	(570)	(647)
RESULTAT OPERATIONNEL		(9 639)	(11 140)

Répartition des charges par destination :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(9 188)	(11 630)
Frais généraux	(2 979)	(3 083)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(12 168)	(14 713)

Les frais de recherche et de développement se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Achats consommés	(520)	(677)
Charges de personnel	(4 358)	(4 530)
Paiements en actions	(82)	(212)
Charges externes	(3 694)	(5 631)
Impôts et taxes	(104)	(70)
Dotations aux amortissements et provisions	(430)	(510)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 188)	(11 630)

Note 11 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Contrat de recherche et de collaboration	175	0
Revenues des licences	227	622
CHIFFRE D'AFFAIRES	402	622

Sur le premier semestre 2021, la Société reconnaît un chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros, contre 0,6 million d'euros sur la même période l'an passé.

Une partie du chiffre d'affaire (50%) correspond à une partie du paiement initial de 50 millions de dollars (41,1 millions d'euros), reçu en avril 2018. Ces revenus, qui concernent des prestations de recherche et développement fournies par Adocia à Tonghua Dongbao, sont reconnus à l'avancement, conformément à IFRS 15, par comparaison entre les coûts engagés par Adocia et le budget total estimé à date sur la durée du contrat.

La part du paiement initial restant à reconnaître en chiffre d'affaires, au 30 juin 2021, s'élève à 0,9 million d'euros et est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Ces contrats portent sur les combinaisons BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires.

Ils prévoient que la Société :

- bénéficie de paiements initiaux de 40 millions de dollars (BC Combo) et 10 millions de dollars (BC Lispro), rémunérant les licences et les droits exclusifs accordés à Tonghua Dongbao ainsi que le transfert de savoir-faire et des services associés,
- pourrait bénéficier du remboursement de certains frais de recherche et développement engagés à la demande de Tonghua Dongbao pendant la durée du contrat,
- est éligible à recevoir des paiements d'étape pouvant atteindre 50 millions de dollars pour BC Combo et 35 millions de dollars pour BC Lispro,
- pourrait percevoir des royalties sur les ventes de ces deux produits sur les territoires concernés

L'autre partie du chiffre d'affaires correspond à la refacturation d'activités additionnelles demandées par le partenaire. Au titre du premier semestre 2021, le chiffre d'affaires se monte à 0,2 millions d'euros.

Note 12 Autres revenus

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Crédit d'impôt recherche	2 126	2 950
Autres	0	0
AUTRES REVENUS	2 126	2 950

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 2,1 millions d'euros au 30 juin 2021, comparé à 3 millions d'euros au 30 juin 2020, en lien avec la diminution des charges opérationnelles.

Note 13 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux.

Ces dépenses s'élèvent à 4,9 millions d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 1,9 millions d'euros par rapport à la même période en 2020. Cette diminution s'explique à hauteur de :

- 1,5 million d'euros de diminution des dépenses externes de R&D liée aux moindres activités sur les études précliniques et cliniques
- 0,5 million d'euros sur les dépenses internes, lié principalement à la baisse du poste honoraires et à la diminution des dépenses de voyages et déplacements

Note 14 Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Salaires et indemnités	4 048	4 408
Charges sociales	1 723	1 788
Paiements fondés sur les actions	108	245
CHARGES DE PERSONNEL	5 880	6 442

	30/06/2021	30/06/2020
Techniciens	56	60
Cadres	71	72
EFFECTIF TOTAL	127	132

Au 30 juin 2021, la Société comptait 43 chercheurs titulaires d'un doctorat en science, médecine ou pharmacie soit près de 35% de l'effectif total. Près de 75% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Les charges de personnel, hors paiements fondés sur les actions, se sont élevées à 5,7 millions d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 8% par rapport au 30 juin 2020. Cette diminution reflète la baisse des effectifs qui sont passés de 133,9 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2020 à 122,9 ETP au 30 juin 2021.

Note 15 Amortissements et pertes de valeur

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Amortissements et Provisions sur immobilisations	528	644
Dotations immobilisations corporelles	443	487
Dotations immobilisations incorporelles	13	13
Dotations immobilisations en crédit-bail	72	145
Dotations / Reprises aux Amortissements et Provisions	42	3
Provisions sur actif circulant (dotations)	42	3
AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	570	647

Note 16 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2021 (6 mois)
Coût de l'endettement financier net	(1 047)	(785)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	(4)
Intérêts calculés sur emprunts et avances conditionnées	(1 047)	(781)
Perte et gains de change	89	26
Autres produits et charges financières	(7)	(14)
RESULTAT FINANCIER	(965)	(773)

Le résultat financier négatif de 1 million d'euros au 30 juin 2021 et de 0,8 millions d'euros au 30 juin 2020 s'expliquent principalement par les intérêts générés par l'emprunt obligataire souscrit auprès d'IPF Fund II en octobre 2019.

Note 17 Résultat par action

	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
RESULTAT NET CONSOLIDE (En milliers d'euros)	(10 604)	(11 936)
Nombre moyen d'actions	7 021 352	6 971 689
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION (en euros)	(1,51)	(1,71)
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION PLEINEMENT DILUE (en euros)	(1,51)	(1,71)

Note 18 Parties liées et rémunérations des mandataires sociaux

Les principales parties liées sont les principaux dirigeants de la Société, ainsi que ses administrateurs.

Les rémunérations versées aux parties liées sont décrites dans le tableau ci-après.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2021 (6 mois)	30/06/2020 (6 mois)
Avantage court terme	335	318
Avantages postérieurs à l'emploi	61	54
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paievements fondés sur des actions	0	(25)
TOTAL REMUNERATIONS VERSEES AUX PARTIES LIEES	396	347

Note 19 Engagements hors bilan

Dans le cadre des emprunts souscrits pour l'acquisition du bâtiment et des parkings, la Société a consenti les garanties suivantes :

- une inscription d'un privilège de prêteur de deniers et subrogation dans le privilège de vendeur sur le montant de l'acquisition du bâtiment,
- une hypothèque sur l'enveloppe travaux,
- une hypothèque sur le bâtiment.

Afin de garantir le remboursement des obligations émises par la Société au profit d'IPF Fund II, Adocia a consenti un nantissement sur certains de ses actifs et en particulier :

- un nantissement de droit français des comptes bancaires et des comptes titres de la Société ;

- un nantissement des principaux droits de propriété intellectuelle (Core IP) de la Société enregistrés en France, en Europe, aux USA et en Chine assuré par la conclusion d'un acte de nantissement de brevets de droit français, un acte de nantissement de droit de l'état de New York et un acte de nantissement de droit chinois sur les familles suivantes :
 - Insuline FAST (BC lispro et HinsBet) : WO2014076423
 - Combinaison d'insuline basale, notamment l'insuline glargine, et d'insuline prandiale : WO2019110773
 - Combinaison d'insuline prandiale et de suppresseur de glucagon à effet prandial : WO2019020820
- un nantissement des créances commerciales de la Société assuré par la conclusion d'un acte de nantissement de Créances de droit français ;

étant précisé que la constitution de sûretés complémentaires pourrait à l'avenir être requise par IPF Fund II, notamment sur les stocks d'une valeur supérieure à 250 000 euros et les droits de propriété intellectuelle développés ou acquis à l'avenir.

Ces sûretés pourront être mises en œuvre par IPF Fund II en cas de défaut de paiement de la Société ou sur demande d'IPF Fund II en cas de survenance de tout cas de défaut stipulé dans le contrat d'émission. La mise en œuvre de ces sûretés entraînerait l'attribution judiciaire, la vente forcée ou, selon le cas, le transfert de propriété de l'actif nanti au profit d'IPF Fund II.



Chapitre 3

3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021	42
---	-------------------------------------------------------------------------------------------	----

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

ODICEO
115, boulevard de Stalingrad
CS 52038
69616 Villeurbanne cedex
S.A. au capital de € 275 000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Adocia, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Base de préparation des états financiers » des comptes semestriels consolidés condensés qui expose les éléments sous-tendant l'hypothèse de continuité d'exploitation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Villeurbanne et Lyon, le 30 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Agnès Lamoine

Mohamed Mabrouk



4

Chapitre 4

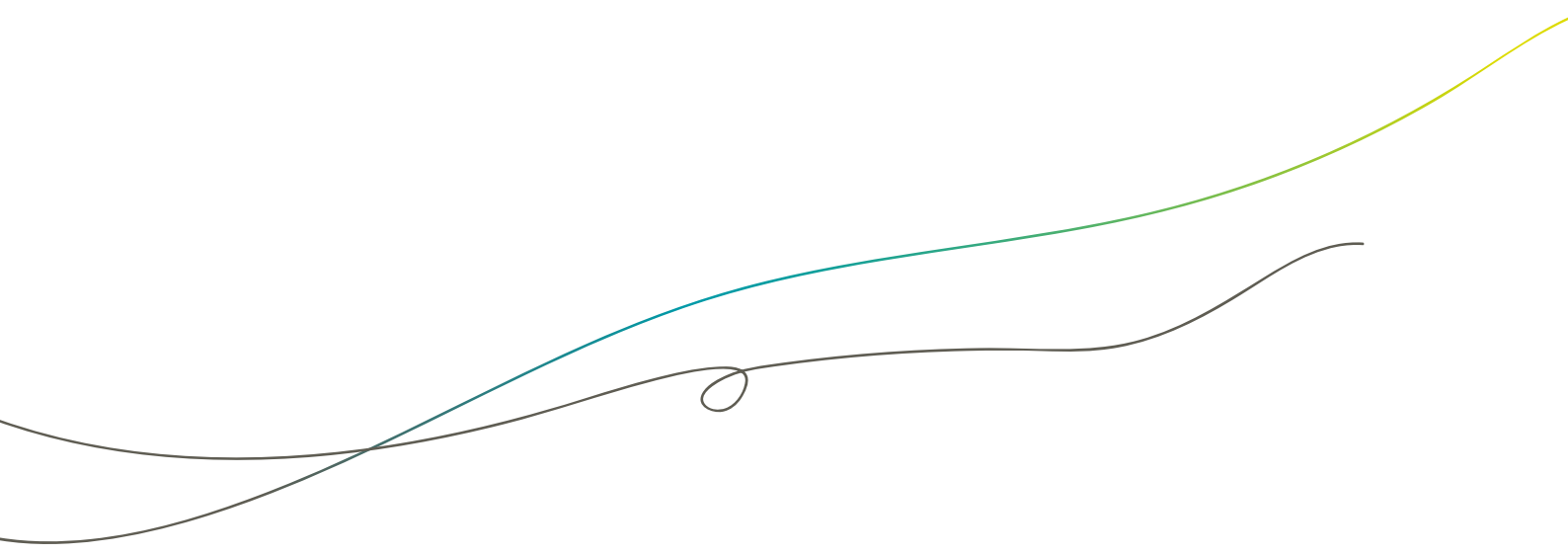
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	48
---	------------------------------------------------	----

4 Attestation du responsable de l'information

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé arrêtés au 30 juin 2021 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Adocia, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 30 septembre 2021

Gérard Soula
Président Directeur Général



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere

115 avenue Lacassagne
69 003 Lyon - FRANCE
Tél. +33 4 72 610 610
Fax. +33 4 72 363 967
www.adocia.com